

Jeudi 23 août 2018

■ ParcoursSup

Pour Bernard Stalter, président de l'APCMA, « trop de jeunes demeurent sans emploi ni qualification. L'artisanat leur propose une formation en apprentissage, un métier, un avenir »

Alors que la rentrée arrive, beaucoup trop de jeunes demeurent sans emploi ni qualification : « d'un côté, on parle de 64 000 jeunes sans affectation ou sans réponse de Parcours Sup, avec des doutes sur leur futur ; de l'autre côté, près de 700 000 postes à pourvoir dans 300 000 entreprises artisanales qui peinent à recruter du personnel qualifié et des chefs d'entreprises artisanales qui ont du mal à transmettre leur société. Pour Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat –APCMA– « cette situation est à la fois un véritable gâchis humain, un problème de cohésion nationale mais également une aberration économique ».

A tous ces jeunes sans affectation, l'artisanat, première entreprise de France, propose une formation, un métier, un emploi pérenne, la possibilité de devenir chef d'entreprise. « *L'apprentissage, c'est l'autoroute directe vers l'emploi et une voie d'excellence. C'est une opportunité pour tous ceux qui veulent bâtir un projet professionnel* » affirme Bernard Stalter.

Les 112 centres de formation pour apprentis –CFA– du réseau des CMA proposent à tous les publics, et notamment aux bacheliers sans réponse de Parcours Sup, et sur tous les territoires, des formations adaptées et modernes garantant de réussite professionnelle. « *Que ce soit dans les quartiers sensibles, en milieu rural, périurbain... sur tout le territoire, métropolitain comme outre-mer, chaque jeune peut trouver près de chez lui un CFA prêt à l'accueillir et y apprendre un métier* », souligne le président Stalter.

À l'ère du numérique, le réseau a su revoir son offre de formation et propose dans ses CFA des outils d'enseignements novateurs, répondant aux habitudes et aux besoins des jeunes, notamment en terme de digital.

Une connaissance fine des besoins de recrutement des entreprises artisanales et un maillage territorial en hyper proximité avec les bassins de vie, permet à chaque CMA du réseau de mettre en relation les futurs professionnels et les entreprises locales : « *c'est aussi la possibilité pour de futurs artisans qui veulent travailler dans leur quartier, leur village, leur région, d'être conseillé et accompagné. L'artisanat contribue ainsi à la revitalisation économique et sociale des territoires* » souligne Bernard Stalter.

« *Avec le projet de loi Avenir professionnel, la place de l'apprentissage et les missions de nos CFA sont renforcés. Nous formons aujourd'hui 35 % des apprentis de notre pays et nous nous sommes engagés à participer à la formation de 60 000 apprentis supplémentaires d'ici 2022, passant de 100 000 à 160 000 jeunes apprentis dans les entreprises artisanales* » rappelle Bernard Stalter

Près de 80 % des apprentis trouvent un emploi dans les 7 mois suivants la fin de leur formation. Un apprenti sur deux trouve un emploi dans son entreprise d'accueil. 41 % des chefs d'entreprise artisanale ont été apprentis. 300 000 entreprises artisanales seront à reprendre d'ici 10 ans : les chiffres sont éloquentes. Avec 250 métiers différents, l'artisanat propose à chacun une voie pour s'épanouir dans la vie professionnelle.

Pour Bernard Stalter, « *il faut en finir avec l'orientation subie mais également avec les incertitudes sur l'avenir de nos jeunes et leur orientation. L'artisanat, c'est l'opportunité de construire un projet professionnel et un projet de vie, la possibilité de devenir chef d'entreprise, d'être économiquement indépendant rapidement pour les jeunes, d'entrer dans la vie active de plein pied et durablement* ».

Pour en savoir plus : <https://www.artisanat.fr/jeune/apprenti>